



## Appels à projets (premier volet) dans le cadre des articles 16 et 17 du décret du 13 mars 2009 relatif à la transmission de la mémoire, conformément au plan d'action de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour les commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale - PROLONGATION

### Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
  - libre confessionnel
  - libre non confessionnel)
- Officiel subventionné
  - Niveaux : Primaire / secondaire / supérieur/universitaire

### Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

### Période de validité

- A partir du
- Du 17/01/2013 au 22/03/2013

### Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite d'envoi : 22/03/2013
- Voir dates figurant dans la circulaire

### Mot-clé :

Première Guerre mondiale /  
Mémoire/ Centenaire

### Destinataires de la circulaire

- A Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur ;
- A Monsieur le Ministre-Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'Enseignement;
- A Monsieur l'Administrateur général de l'Administration générale de l'Enseignement et de la recherche scientifique ;
- A Mesdames et Messieurs les Directeurs (trices)-Présidents(tes) des Hautes Ecoles, des Instituts Supérieurs d'Architecture, des Ecoles Supérieures des Arts ;
- Aux Pouvoirs Organisateur des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Chefs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs ;
- Aux Administrateurs (trices) des Internats et des homes d'accueil.

### Pour information :

- Au service général de l'Inspection ;
- Aux organisations syndicales ;
- Aux fédérations de pouvoirs organisateurs ;
- Aux Associations de Parents.

### Signataire

Ministre / Administration : Monsieur Frédéric Delcor, Secrétaire général

### Personnes de contact

Service ou Association : Cellule de coordination Démocratie ou barbarie / Groupe de pilotage « Commémorer 14-18 »

Nom et prénom	Téléphone	Email
Plumet Philippe	02 690 83 52	<a href="mailto:philippe.plumet@cfwb.be">philippe.plumet@cfwb.be</a>
Sanchez Belen	02 690 83 53	<a href="mailto:belen.sanchezlopez@cfwb.be">belen.sanchezlopez@cfwb.be</a>
Herode Michel	02 690 83 54	<a href="mailto:michel.herode@cfwb.be">michel.herode@cfwb.be</a>

Madame, Monsieur,

La durée d'ouverture de l'appel à projets extraordinaire lancé par la Fédération Wallonie-Bruxelles annoncé dans la circulaire 4265 du 16/01/2013 est **prolongée jusqu'au 22 mars 2013**.

Pour rappel, cet appel à projets est lancé conformément au plan d'action pour les commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale et dans le cadre des articles 16 et 17 du décret du 13 mars 2009 relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes.

Sont éligibles les projets :

- visant à organiser des visites de lieux de mémoire (le programme proposé devra inclure obligatoirement la visite d'un lieu situé sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles) et des séminaires à destination des enseignants (décret art. 16) ;
- pour la réalisation de productions diverses (décret art. 17) en lien avec les objectifs et thématiques du plan d'action de la Fédération Wallonie-Bruxelles (ex. : exposition, représentation théâtrale, production audio-visuelle, publication, activités de sensibilisation et d'information).

Le texte de cet appel à projets et les formulaires à compléter pour y répondre peuvent être téléchargés sur le site officiel des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale [www.commemorer14-18.be](http://www.commemorer14-18.be) et sur le site du Conseil de la transmission de la mémoire [www.decretmemoire.cfwb.be](http://www.decretmemoire.cfwb.be) ou obtenus sur demande auprès de Démocratie ou barbarie.

Pour plus d'information :

Cellule de coordination pédagogique Démocratie ou barbarie / Groupe de pilotage  
« Commémorer 14-18 »

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles / Secrétariat général

Boulevard Léopold II, 44 – Bureau 6E602

1080 Bruxelles

[dob@cfwb.be](mailto:dob@cfwb.be)

02 690 83 52/53/54

Je vous remercie de transmettre cette information aux membres de votre équipe pédagogique susceptibles d'être intéressés par cet appel à projets.

**Le Secrétaire général,**

**Frédéric DELCOR**